

Vesoul, le 22 septembre 2017

L'Inspecteur de l'Education Nationale
de Vesoul II

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles
de la circonscription

**IEN
VESOUL II**

Téléphone :
03.84.78.63.54
Fax :
03.84.78.63.63
Mél. :
ce.ienvn.dsden70@ac-
besancon.fr

5, Place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul Cedex

Note d'information n°4 : partager sa classe

Cette note d'information doit être communiquée à l'ensemble des personnels de l'école (membres des RASED, personnels de remplacement...). Une fois lue, elle devra être archivée.

Le travail à temps partiel implique une nécessaire **concertation** entre les professeurs des écoles chargés d'une même classe, afin d'assurer **continuité** et **cohérence** au niveau des apprentissages des élèves. L'objectif de ce document est de proposer quelques principes sur lesquels les enseignants pourront s'appuyer.

Des règles à observer : partager – communiquer – élaborer, construire ensemble –anticiper.

Lorsque cela est possible en fonction du mouvement des enseignants, il est préférable de penser la continuité des domaines d'enseignement entre les enseignants d'une même classe avant les vacances d'été. Les professeurs qui complètent les temps de service des enseignants titulaires effectuent très souvent plusieurs compléments, parfois sur plusieurs écoles, et peuvent être amenés à travailler de la PS au CM2, ce qui suppose une quantité importante de travail et de recherche.

Lors des premières rencontres, il est nécessaire d'aborder ensemble les points suivants :

- les modalités d'échanges entre collègues : un cahier de liaison peut être mis en place pour noter notamment l'évolution et le suivi de certains élèves et la vie de la classe. Mettre en place un cahier journal commun (compilation des différentes fiches journalières de chacun en cas de remplacement). La messagerie électronique ou un dossier commun via Internet peut aider à la gestion d'un tel outil ;
- l'emploi du temps : un seul pour la classe, qui doit être construit ensemble et permettre une lecture aisée de la masse horaire réservée à chaque domaine d'enseignement. Il sera utile de prendre en compte les différents emplois du temps des différentes classes où intervient le professeur des écoles complément de services surtout si ce dernier travaille à temps plein ;
- l'organisation de l'espace dans la classe (positionnement des élèves, du bureau des enseignants, espace dédié ou non pour l'enseignant qui complète le service) ;
- les progressions et les programmations ;
- le choix des outils (cahiers du jour, classeurs ou dossiers pour les leçons, dossiers des élèves en maternelle...) ;
- les exigences de présentation ;
- le contenu et la quantité des leçons ;
- l'affichage en classe ;

- les modalités d'évaluation : quand ? quoi ? comment ? Élaborer un bulletin trimestriel commun ;
- le suivi des élèves : PPRE, PAI, PPS, organisation des APC...
- les modalités de communication avec les familles : quand ? comment ? pourquoi ? Prévoir de rencontrer les familles ensemble notamment dans la gestion des situations difficiles. Les parents doivent être informés et sentir qu'il existe un réel travail d'équipe entre les deux enseignants ;
- le règlement de la classe : se mettre d'accord sur le règlement et les sanctions : parler au nom des deux enseignants.

Le suivi des élèves doit être construit en étroite collaboration et fait l'objet d'échanges réguliers.

Les temps de concertation tout au long de l'année doivent être envisagés surtout quand un professeur intervient sur plusieurs écoles.

Il est utile de prévoir des modalités d'échanges rapides en cas de besoin du type courriels.

Lorsqu'il s'agit de partager sa classe lorsqu'on enseigne en maternelle, il convient également de définir précisément le rôle et les tâches de l'ATSEM.

1. Quelques principes

Lorsqu'une même personne assure des compléments de temps sur un même niveau de classe, les enseignants titulaires devront s'entendre dans la mesure du possible pour répartir les domaines d'enseignement sur toute la semaine. Le choix de répartition sera fait de façon à ce que la personne qui complète le service puisse bénéficier du plus d'autonomie possible afin qu'elle puisse anticiper ses préparations de classe en concertation avec l'enseignant titulaire.

- Avec les collègues

Des problèmes qui peuvent se poser	Des pistes pour les éviter
Les réalités sont différentes d'une classe à l'autre. Elles peuvent aller de la discussion hebdomadaire avec le collègue titulaire de la classe, à une absence d'échange.	Il faut qu'existe une confiance mutuelle entre les deux enseignants. Elle pourra se construire si on prend le temps d'échanger sur ses conceptions de l'enseignement, les principes pédagogiques et les règles de fonctionnement auxquels on tient. La personne qui complète doit aussi pouvoir exprimer des choix et des souhaits.
Certaines personnes ont du mal à « partager » leur classe avec quelqu'un, à déléguer. Entrent alors parfois en jeu des relations de lutte de pouvoir, voire des problèmes de "jalousie".	Travailler à deux sur une classe demande des concessions des deux côtés. Il ne s'agit pas que l'un devienne le double de l'autre ou soit soumis à sa manière de travailler. On peut être différent tout en travaillant avec les mêmes élèves, sans pour autant s'affronter et être dans un rapport de pouvoir.
Malgré des répartitions entre les deux enseignants sur ce que chacun doit faire, il arrive que l'enseignant titulaire de la classe ne respecte pas ce qui a été décidé et que le travail préparé par le complément de service ait déjà été fait, la notion ait été abordée...	Il faut au départ se donner des règles de fonctionnement et ne pas hésiter à y revenir régulièrement. Il est également important, dès qu'un problème se présente, d'en parler sereinement. Cela évite que de simples malentendus deviennent des mésententes voire des conflits.
Lorsqu'un enseignant n'est qu'une journée par semaine sur une école, il a souvent l'impression de n'être que de passage, de ne pas être accueilli, de ne pas faire partie de l'équipe.	Lorsque l'on travaille à deux sur une classe, il est nécessaire de communiquer au maximum pour ne pas se trouver en porte à faux (vis-à-vis des collègues, des parents ou des élèves), de se tenir mutuellement au courant de là où en sont les enfants, de ce qui s'est passé de particulier dans la classe ou dans l'école pendant la semaine soit par l'intermédiaire d'un cahier de liaison soit par mail... D'autre part, quand l'enseignant qui complète arrive dans l'école, il doit, lui aussi, rapidement aller voir les collègues, le directeur/la directrice pour prendre de l'information.
Il arrive que l'enseignant qui complète ait le sentiment que le travail qu'il fait, avec les élèves, dans la classe, ne compte pas.	Dans le cahier journal de la classe destiné aux remplaçants (qui doit être mis en place dans toutes les classes), il est indispensable que figurent les informations concernant le fonctionnement, les progressions,... du titulaire et du complément de

	<p>service qui intervient dans la classe. Il convient qu'il puisse contribuer aux affichages de la classe.</p>
<p>Sans forcément penser à mal, certains directeurs entrent dans la classe sans frapper quand l'enseignant qui complète est avec les élèves. Il vient chercher des affaires, se penche sur ce que font les enfants, fait parfois des commentaires...</p>	<p>Dès le départ, si le directeur se révèle intrusif, il faut en parler avec lui et bien lui faire comprendre qu'il est nécessaire de respecter face aux élèves certaines règles de communication entre adultes (ex : frapper à la porte de la classe d'un collègue) pour que chacun garde sa crédibilité et que les enfants ne ressentent pas de tension, sinon ils en joueront.</p>
<p>Certains enseignants ne présentent pas leur complément de service comme un enseignant à part entière aux intervenants extérieurs, aux parents et même aux élèves... Trop souvent les mots adressés aux parents concernant la classe ne portent pas le nom des deux enseignants ; le nom de l'enseignant qui complète n'est pas écrit sur la porte de la classe au même titre que celui de l'enseignant titulaire...</p>	<p>Lors de la réunion de rentrée, il est important que l'enseignant qui complète dans la classe puisse s'exprimer face aux parents. La réunion doit être préparée à deux et le temps de parole réparti. Si l'enseignant n'est pas présent à cette réunion (parce qu'il est dans une autre école à ce même moment), il ne doit pas hésiter à laisser un mot écrit que son collègue pourra communiquer aux parents ou donner des informations à transmettre à l'oral de sa part.</p>

○ Avec les élèves

Des problèmes qui peuvent se poser	Des pistes pour les éviter
<p>Auprès des enfants, l'enseignant qui complète a parfois un statut de « remplaçant ».... celui que l'on va tester à chaque fois, celui avec qui on va en profiter pour faire des bêtises...</p> <p>On rencontre le problème des leçons non apprises, du travail non fait durant la semaine, poésie par exemple.</p>	<p>Quand on veut s'adresser directement aux enfants pour leur rappeler ou les informer de quelque chose d'important avant le jour où l'on intervient dans la classe, il ne faut pas hésiter à communiquer avec les élèves par l'intermédiaire de l'autre enseignant. On peut également leur écrire et on demandera au titulaire de lire avec les élèves.</p> <p>Il faut donner aux enfants l'habitude d'utiliser leur cahier de texte et leur demander de revoir la leçon ou la poésie au moins deux fois dans la semaine, implication des deux enseignants dans l'apprentissage des leçons. Lorsque l'enseignant qui complète est en charge d'une discipline qui ne sera pas retravaillée dans la semaine, afin que les élèves n'oublient pas ce qu'ils ont étudié d'une semaine sur l'autre, on peut envisager qu'au cours de la semaine, une situation d'entraînement ou de réinvestissement leur soit proposée.</p> <p>Quand on dit aux élèves de revoir leurs leçons, il faut clairement préciser par écrit ce qu'ils doivent savoir et savoir-faire.</p>

○ avec les parents :

Des problèmes qui peuvent se poser	Des pistes pour les éviter
<p>L'enseignant complément de service peut parfois avoir quatre rentrées des classes à faire. Cela ne veut pas forcément dire quatre réunions de parents.</p>	<p>Il est important que les deux enseignants soient présentés de la même manière aux parents donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si l'enseignant est dans une autre école, le préciser et le présenter, éventuellement transmettre aux parents un mot écrit de sa part. - les mots adressés aux parents, lorsqu'ils concernent le fonctionnement de la classe, les projets,... doivent porter la signature des deux noms des enseignants.

	<ul style="list-style-type: none"> - il est également important que les noms des deux enseignants soient sur la porte, qu'il soit dans la mesure du possible sur la photo de classe, qu'il assiste au moins à l'un des conseils d'école, que la date des conseils des maîtres soient prises en tenant compte de sa présence dans l'école... <p>L'enseignant complément de service ne doit pas hésiter à s'adresser directement aux parents en tant qu'enseignant à part entière : c'est une manière d'investir son rôle. S'il met un mot aux parents pour leur signaler que leur enfant a eu un comportement déplacé, il leur indique qu'il peut les recevoir la semaine d'après s'ils veulent en reparler.</p>
--	--

- o d'un point de vue pédagogique

Des problèmes qui peuvent se poser	Des pistes pour les éviter
<p>Quand un enfant n'a pas compris, on ne peut pas reprendre avec lui le lendemain. Le rapport au temps est difficile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à raison d'une séance par semaine, sur 6 ou 7 semaines ce n'est pas facile d'organiser des séquences d'apprentissage efficaces. • quand on se lance dans une phase de recherche, les enfants ont du mal à se souvenir de ce qu'ils ont fait la semaine précédente. • ... <p>En intervenant une seule fois par semaine, on a parfois des réactions de la part des enfants quand on leur demande des choses dont ils n'ont pas l'habitude.</p> <p>Les apprentissages sont décousus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • en mathématiques, il est difficile de mener des situations-problème pour découvrir une notion... • en littérature, il n'est pas vraiment possible d'étudier un roman... • ... <p>- En sciences, il est difficile de conduire une démarche d'investigation car on ne peut</p>	<p>En tant qu'enseignant, il est difficile de se rappeler facilement les difficultés rencontrées pour soi ou pour les élèves lors des séances conduites.</p> <ul style="list-style-type: none"> ! utiliser des post-it pour noter très régulièrement ses observations ou prévoir un espace réservé dans le cahier journal ou sur les fiches de préparation. ! utiliser de grilles d'observation adaptées. ! écrire <u>tous les jours</u> un bilan succinct de la journée et des pistes pour la séance suivante... cela permet de savoir d'où on repart chaque semaine. <p>Il est important de mettre en place ses propres rituels, son propre cadre de travail afin d'être à l'aise dans sa manière de travailler en recherchant cependant le maximum de cohérence avec le fonctionnement de l'autre enseignant.</p> <p>Il faut avoir le réflexe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au début de la période, présenter clairement (et par écrit pour le garder en mémoire), ce que l'on va travailler. - faire rappeler en chaque début de séance ce qui a été fait/travaillé la semaine précédente. - laisser une trace écrite à chaque fois. - prendre le temps de vérifier ce qu'on a demandé la semaine d'avant. - se référer aux affichages. - faire, avec les élèves, le bilan de la journée. <p>Sur ce type de poste, il est difficile de travailler sur des séquences sur l'ensemble de la période, il peut être préférable de conduire des activités plus courtes en lien avec les activités faites par l'enseignant titulaire qui donneront du sens aux apprentissages et qui peuvent être reprises plusieurs fois sur l'année : rallyes mathématiques, problèmes ouverts, analyse des erreurs et des procédures, travail sur les énoncés de problèmes, défis opérations, mise en place d'ateliers de lecture, jeux d'écriture, dictées problèmes, défi conjugaison, ...</p> <p>-Attention à l'organisation de la journée... il faut bien penser aux alternances de rythme (des rythmes plus soutenus, temps plus calme) de mode de travail (collectif, en groupe, individuel). En effet, on ne peut faire des activités de recherche pendant toute une journée sans "perdre" les</p>

<p>faire des expériences que toutes les semaines et selon la notion abordée, ce n'est pas toujours pertinent.</p>	<p>élèves. Il est donc important de décaler les débuts de séquences (les situations de recherche) dans les différents domaines et d'installer des rituels, des temps d'entraînement et de structuration tous les jours.</p> <p>- Il ne faut pas hésiter à aménager l'emploi du temps... On peut en effet, si besoin, travailler sur des temps qui débordent la durée habituelle des plages de travail (soit 1h à 1h30). On peut imaginer de passer deux ou trois heures, dans la journée, sur une même discipline, une même activité, une recherche, une activité de création, une construction... La semaine d'après, cette discipline ne sera pas mise à l'emploi du temps.</p> <p>- Pour résoudre le problème des questions que l'on ne peut traiter dans la journée, il faut penser à mettre en place une affiche des questions différées.</p>
<p>Il n'est pas aisé de développer, en référence aux nouveaux programmes de cycles 2015, une pédagogie de projet dans le cadre d'un temps partiel.</p>	<p>- La démarche de projet permet souvent de donner beaucoup de sens à l'enseignement et donc de partager plus facilement celui-ci avec les élèves. La classe peut avoir un projet à l'année défini conjointement lors de l'anticipation de la rentrée. Chaque enseignant pourra ensuite tenir compte chaque fois que possible de ce projet dans le cadre de sa préparation spécifique de classe.</p>

2. Points de vigilance

Lorsque le complément de service est assuré par un PES, il conviendra de prévoir que celui-ci puisse, au cours de l'année, enseigner tous les domaines.

On s'attachera à fixer la date de la première réunion avec les parents en concertation avec lui afin qu'il soit présent.

Les premières rencontres avec les familles, notamment dans le cas des situations complexes, seront accompagnées par l'enseignant titulaire de la classe.

Dans tous les cas, si des difficultés d'échanges apparaissent entre les deux enseignants, faire appel à un médiateur qui peut, dans un premier temps, être le directeur ou un conseiller pédagogique.

Mickaël PORTE
Inspecteur de l'Education Nationale